



Action Canada  
pour la santé & les droits sexuels



# Le plaidoyer pour la santé et les droits sexuels et génésiques :

Une trousse d'outils pour  
le lobbying et le plaidoyer  
au Canada



Introduction.....	2
Objectifs de cette trousse d'outils .....	2
Cerner le contexte .....	3
À qui parler et quand.....	3
Ce que les décideur·euse·s politiques veulent entendre.....	3
Établir l'objectif de votre plaidoyer et concevoir votre message.....	4
Comment établir l'objectif de votre plaidoyer .....	4
Comment concevoir votre message .....	4
Analyse du contexte et partenariats.....	4
Occasions clés pour l'engagement .....	5
Élections provinciales et territoriales.....	5
Budgets provinciaux et territoriaux .....	5
Stratégies et consultations gouvernementales.....	5
Réunions de ministres des provinces et territoires .....	5
Financement fédéral et réunions de comités .....	5
Comment obtenir une rencontre avec un·e élu·e ou un·e responsable des politiques ....	6
Trouver des coordonnées.....	6
Exemple de courriel de demande de rencontre .....	6
Comment vous préparer à une rencontre .....	7
Développer un document de plaidoyer .....	7
Préparer votre présentation-éclair.....	7
Devancer les questions et les contre-arguments.....	8
Faire participer des électeur·trice·s à des rencontres .....	8
Comment effectuer une surveillance des gouvernements provinciaux et de la législation	8
Effectuer le suivi des changements aux politiques .....	8
Quand combiner les relations gouvernementales d'arrière-scène et le plaidoyer public.....	8
Obligations d'enregistrement et conformité .....	9
Étude de cas : AccessBC.....	10
Comment établir un partenariat avec Action Canada .....	9
Conclusion .....	10

# Introduction

## Objectifs de cette trousse d'outils

Cette trousse d'outils est conçue pour aider les organismes locaux et les militant·e·s à réaliser un plaidoyer concernant les politiques en matière de santé et de droits sexuels et génésiques (SDSG) au palier provincial et territorial au Canada. En offrant des conseils pratiques, des outils et des stratégies, le présent document aidera les organismes à s'engager efficacement auprès des décideur·euse·s politiques, des partis d'opposition et des représentant·e·s du gouvernement afin de faire progresser les initiatives de SDSG.

Chaque province et chaque territoire du Canada possède des structures politiques, des processus législatifs et des dynamiques décisionnelles qui lui sont propres. Par exemple, les assemblées législatives du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest<sup>1</sup> n'ont pas de partis politiques et fonctionnent selon un mode de gouvernement de consensus; et par ailleurs, les provinces, par exemple l'Île-du-Prince-Édouard,

ont des partis politiques. D'autres différences, telles que la population de chaque province ou territoire, la géographie rurale ou urbaine et la taille des législatures et des assemblées, influencent également le contexte des activités de plaidoyer et de lobbying dans votre région.

Bien que ce guide présente des stratégies générales pour le plaidoyer, il est essentiel d'adapter les approches en fonction des structures législatives et du contexte politique propres à votre province ou territoire.

Vous pouvez en apprendre davantage sur les structures de votre gouvernement provincial ou territorial en consultant son site Web officiel. Vous pouvez également vous renseigner sur les nuances culturelles en discutant avec des personnes expérimentées en défense des droits et intérêts dans votre province ou territoire.



## Cerner le contexte

### À qui parler et quand

Il est essentiel de bien comprendre les compétences juridictionnelles lorsque l'on milite pour des politiques et du financement en matière de SDSG au Canada. Les administrations municipales, provinciales et fédérales ont des responsabilités différentes, et certains domaines, comme les services de garde, nécessitent une coopération importante entre les gouvernements provinciaux et fédéral.

Comme il s'agit d'une trousse d'outils pour le lobbying et le plaidoyer à l'échelon provincial/territorial, nous souhaitons vous aider à comprendre à qui vous adresser au sein de la structure politique de votre région. Premier·ère ministre, ministres du Cabinet, décideur·euse·s politiques, partis politiques et élu·e·s de l'opposition, voilà autant de rôles et de responsabilités différentes que vous devez connaître pour savoir à qui vous adresser.

<sup>1</sup> <https://www.ntlegislativeassembly.ca/fr/affaires-l%C3%A9gislatives/fonctionnement-de-l%E2%80%99assembl%C3%A9e-l%C3%A9gislative/consensus-government> et <https://www.assembly.nu.ca/sites/default/files/Consensus%20Government%20in%20Nunavut%20-%20French.pdf>

## Il y a trois paliers de gouvernement au Canada :<sup>2</sup>

### FÉDÉRAL

Le premier ministre ou la première ministre dirige le gouvernement fédéral basé à Ottawa, qui traite des questions nationales et internationales comme celles-ci :

- taxes
- poste
- argent
- banques
- voies maritimes
- voies ferrées
- pipelines
- téléphonie
- droit pénal
- affaires étrangères
- défense nationale
- assurance-emploi
- terres et droits autochtones

### PROVINCIAL OU TERRITORIAL

Un-e premier-ère ministre dirige chaque province et chaque territoire. Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont le pouvoir de modifier leurs lois et de gérer leurs propres terres publiques. Ils ont la responsabilité des domaines suivants :

- collèges et universités
- services sociaux
- affaires municipales
- normes du travail
- lois et cours provinci-ales/territoriales
- parcs provinciaux/territoriaux
- entretien des routes provinciales/territoriales
- taxes provinci-ales/territoriales
- police provinciale (Ontario et Québec)

### MUNICIPAL (VILLE, MUNICIPALITÉ, VILLAGE, COMTÉ OU RÉGION)

Un-e maire-sse dirige chaque gouvernement municipal. Les gouvernements municipaux administrent les villes, villages ou districts (municipalités). Leurs responsabilités touchent des éléments comme ceux-ci :

- parcs
- stationnement
- bibliothèques
- voies ferrées
- police locale
- urbanisme et zonage du territoire local
- protection des incendies
- transports publics
- systèmes d'aqueduc locaux

## Gouvernance des Premières Nations

Aux quatre coins du pays, les communautés des Premières Nations sont gouvernées par des conseils de bande. Les conseils de bande sont similaires aux administrations municipales. Les membres de la bande élisent le conseil de bande, qui prend les décisions concernant la communauté locale.

## Démocratie parlementaire

Le Parlement a trois volets :

- Le/la souverain-e (le roi ou la reine)
- Le Sénat
- La Chambre des communes

Les citoyen-ne-s élisent des représentant-e-s politiques aux trois paliers de gouvernement :

- fédéral
- provincial ou territorial
- municipal

On trouve des représentant-e-s

élu-e-s dans les instances suivantes :

- Chambre des communes du Canada
- assemblées législatives provinciales et territoriales
- conseils municipaux

Leurs responsabilités incluent :

- l'adoption de lois
- l'approbation et la surveillance des dépenses
- la responsabilisation du gouvernement

<sup>2</sup> <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/setablir-canada/gouvernement.html>

## Voici un résumé des principaux paliers de décision et des sujets pour lesquels vous pourriez interpeller chacun :

- **Premier·ière ministre provincial·e/territorial·e et membres du Cabinet :** Responsables d'établir les priorités et les politiques gouvernementales. Le/la ministre de la Santé ou de la Condition féminine et de l'Égalité des genres (le cas échéant) peut être un·e interlocuteur·trice clé pour les questions relatives aux droits sexuels et génésiques et à l'égalité des genres. Il est préférable de vous adresser en priorité au ou à la ministre compétent·e, plutôt qu'au ou à la premier·ère ministre. Les ministres sont généralement plus accessibles que le/la chef·fe du gouvernement. Toutefois, si vous avez des raisons de croire que le/la premier·ère ministre est susceptible d'appuyer votre cause, il peut être utile d'essayer d'entrer en contact avec lui ou elle.
- **Dirigeant·e-s et porte-parole des partis d'opposition :** Les partis d'opposition jouent un rôle crucial de remise en question des politiques gouvernementales et peuvent faire pression pour des changements législatifs ou des engagements financiers. Les porte-parole (ou « critiques ») de l'opposition sont parfois appelé·e-s « contre-ministres ». Vous pouvez prendre contact avec l'équipe des partis d'opposition, y compris les employé·e-s de soutien des leaders et des porte-parole.
- **Bureaux des partis provinciaux et territoriaux :** Le dialogue avec le personnel des partis politiques peut contribuer à influencer les positions des partis. Cela est particulièrement important à l'approche d'une élection, vu l'occasion d'influencer les plateformes politiques.
- **Les élu·e-s à l'échelon local (député·e-s provinciaux, membres de l'assemblée nationale ou législative et député·e-s à la chambre d'assemblée) :** Il est utile de contacter votre élu·e local·e, car il/elle peut soulever des questions à l'assemblée législative, présenter des motions ou soutenir des campagnes de sensibilisation locales. S'il/elle fait partie de l'opposition, il lui est possible de poser au gouvernement des questions sur votre problème pendant la période de questions. Si votre élu·e en revanche fait partie du gouvernement, il/elle peut défendre votre cause auprès du ou de la ministre responsable et de l'ensemble du gouvernement.

## Saviez-vous que des provinces et territoires utilisent des titres différents pour désigner les élu·e-s?

- Colombie-Britannique – membres de l'Assemblée législative (MLA)
- Alberta – membres de l'Assemblée législative (MLA)
- Manitoba – député·e-s (MPP)
- Saskatchewan – député·e-s (MLA)
- Ontario – député·e-s (MPP)
- Québec – député·e-s ou membres de l'Assemblée nationale
- Nouveau-Brunswick – député·e-s à l'Assemblée législative (MPP)
- Nouvelle-Écosse – membres de l'Assemblée législative (MLA)
- Île-du-Prince-Édouard – membres de l'Assemblée législative (MLA)
- Terre-Neuve – membres de la Chambre d'assemblée (MHA)
- Nunavut – député·e-s (MLA)
- Yukon – député·e-s (MLA)
- Territoires du Nord-Ouest – député·e-s (MLA)



## Ce que les décideur·euse·s politiques veulent entendre

Lorsque vous vous entretenez avec des décideur·euse·s politiques, il est essentiel de cadrer votre demande d'une façon pertinente à leurs priorités et mandats.

Voici quelques éléments à considérer :

- **Lettres de mandat :** Dans plusieurs provinces et territoires du Canada, les ministres reçoivent des lettres de mandat qui décrivent leurs principales priorités. En cadrant vos activités de plaidoyer selon ces priorités, vous augmentez vos chances d'obtenir leur engagement. Si votre province ou territoire a publié des lettres de mandat, vous pouvez les trouver en ligne, par exemple sur le [site Web](#) du gouvernement de la Colombie-Britannique. Les provinces et territoires n'ont pas tou·te·s des lettres de mandat accessibles publiquement. La décision de rendre publiques les lettres de mandat appartient à chaque premier·ère ministre et à chaque cabinet.
- **Plaidoyer fondé sur des données probantes :** Les décideur·euse·s politiques seront plus enclin·e·s à agir si vous pouvez leur fournir des données dignes de confiance, des avis d'expert·e·s et des témoignages concrets qui démontrent l'impact de l'enjeu que vous soulevez. Combinez des témoignages et des données afin de présenter des arguments qui sont à la fois factuels et convaincants sur le plan émotionnel.
- **Soutien public et politique :** Si le public réclame un changement de politique, les politicien·ne·s seront peut-être plus enclin·e·s à agir. Il est donc important de susciter un élan d'appui public en faveur de votre cause. Les campagnes, la couverture médiatique, les pétitions, les lettres et les rassemblements peuvent renforcer vos efforts de plaidoyer.

# Établir l'objectif de votre plaidoyer et concevoir votre message

## Comment établir l'objectif de votre plaidoyer

Avant de prendre contact avec des décideur·euse·s politiques, il vous faut préciser l'objectif de votre plaidoyer, c'est-à-dire ce que vous souhaitez changer. Posez-vous ces questions :

Quelle(s) modification(s) spécifique(s) aimerais-je voir apporter à la politique, à la législation ou au financement?

Qui a le pouvoir de réaliser ce changement?

Quelle est la façon la plus claire et la plus stratégique de cadrer ma demande?



**Action Canada** offre un modèle de document de plaidoyer, que vous trouverez [ici](#) (en anglais seulement).

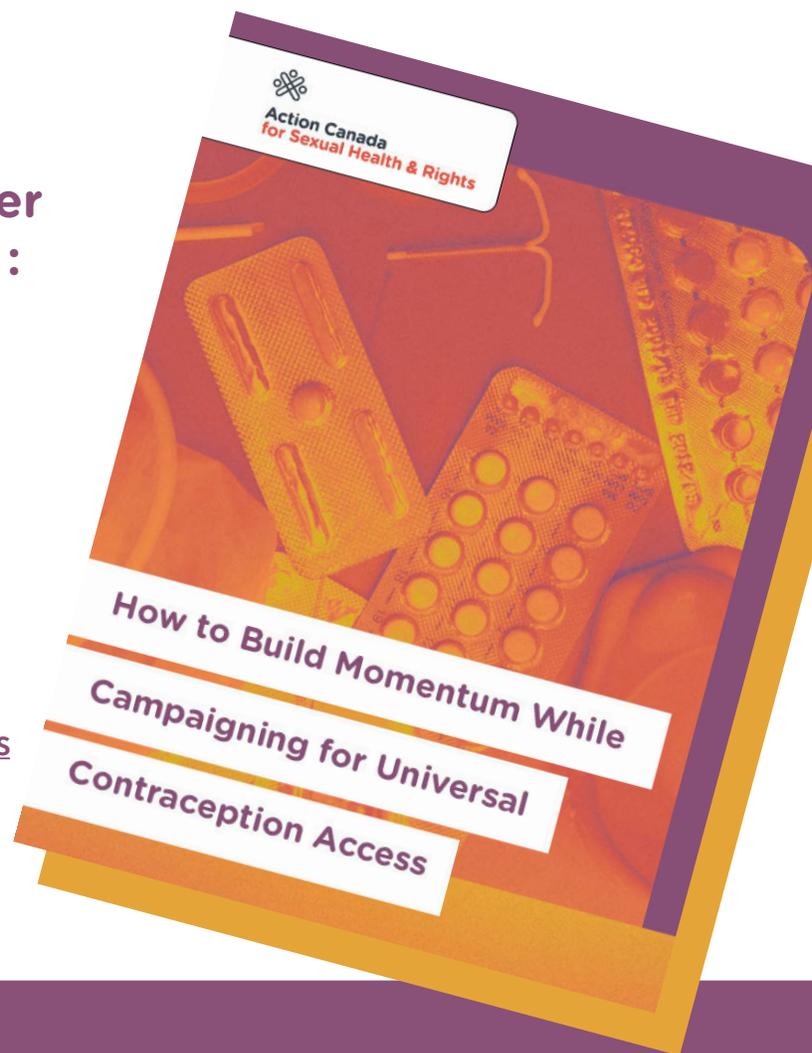
# Comment concevoir votre message

## Une formule pour développer des messages convaincants :

1. Commencez par signaler des valeurs communes afin d'accueillir des personnes de tous les horizons politiques.
2. Introduisez le problème clairement et simplement.
3. Présentez la solution avec une vision du changement.
4. Terminez sur un appel à l'action.



Vous trouverez d'autres conseils sur la conception de messages dans [le guide d'Action Canada concernant l'assurance médicaments](#) (en anglais seulement).



## Analyse du contexte et partenariats

La formation de partenariats peut rehausser la crédibilité de vos efforts de plaidoyer, car elle démontre que vous n'êtes pas seul-e dans votre volonté de changement.

Une analyse du contexte (« analyse environnementale ») peut vous aider à repérer des occasions de partenariat à saisir.

Envisager les étapes suivantes :

- Effectuez une recherche des campagnes et efforts de plaidoyer en matière de SDG dans votre région.
- Repérez vos allié-e-s possibles (autres organismes, coalitions, syndicats de travailleur-euse-s, associations étudiantes, etc.)
- Veillez à l'harmonisation des messages et demandes de plaidoyer, lorsque vous travaillez avec des partenaires. Cela peut impliquer que tout le monde s'engage dans une même campagne ou que plusieurs intervenant-e-s harmonisent leurs diverses campagnes.

# Occasions clés pour l'engagement

Effectuer votre plaidoyer au bon moment pourrait accroître vos chances de succès en vous donnant un levier accru en tant que militant·e et pourrait vous aider à saisir des occasions en temps opportun.

Les éléments ci-dessous sont des occasions importantes de plaidoyer à l'échelon provincial/territorial :

## Élections provinciales et territoriales

- **Pré-élection** : Militez pour que des politiques en matière de SDSG soient incluses dans les plateformes des partis politiques.
- **Campagne électorale** : Prenez contact avec les candidat·e-s au palier local et avec les leaders et les partis à l'échelon provincial/territorial pour les inviter à faire connaître leurs positions, afin d'utiliser la période des élections pour lancer des campagnes visant à mobiliser le public et d'acquérir du soutien politique pour votre cause.
- **Post-élection** : Assurez le suivi auprès du parti gagnant pour faire en sorte que les promesses électorales soient mises en œuvre. Vous pouvez demander à ce que certaines mesures soient incluses dans une lettre de mandat. Dans les provinces/territoires qui ont des lettres de mandat publiques, vous pouvez demander des comptes aux ministres pour l'exécution de leur mandat.

## Budgets provinciaux et territoriaux

- Les budgets constituent une occasion importante de plaidoyer, mais il est essentiel de s'engager au bon moment, **plusieurs mois** avant le budget, afin de plaider pour le financement en matière de SDSG avant la publication du budget. Les provinces et les territoires ont généralement des processus officiels de consultation prébudgétaire, qui comprennent des sondages ou des consultations, souvent plusieurs mois avant la publication du budget.
- Dans certaines provinces et certains territoires, vous pouvez déposer un mémoire écrit aux comités.
- Ces mêmes conseils s'appliquent également aux exposés économiques et mises à jour budgétaires d'automne, qui sont semblables à des mini-budgets, lorsqu'ils existent.

## Stratégies et consultations gouvernementales

- Les gouvernements peuvent élaborer des stratégies et politiques dans un domaine particulier, comme la santé, l'égalité des genres ou d'autres enjeux (p. ex. la stratégie du gouvernement du Manitoba pour l'autonomisation des femmes, filles, personnes bispirituelles et personnes autochtones de diverses identités de genre, intitulée « [Mino'Ayaawag Ikwewag : Toutes les femmes se portent bien](#) »).
- La période d'élaboration d'une stratégie est le moment idéal pour vous engager auprès des gouvernements lors de consultations publiques et faire connaître votre vision, vos stratégies ou les besoins de votre communauté. Il existe des possibilités de plaider auprès du public, de même que de lobbying d'arrière-scène.

## Réunions de ministres des provinces et territoires

- Les réunions de ministres provinciaux·ales et territoriaux·ales (ou « réunions PT ») sont des occasions où tou·te·s les ministres (des provinces, des territoires et du gouvernement fédéral) concerné·e·s par un enjeu donné se réunissent pour discuter des priorités clés. Par exemple, une réunion des ministres de la Santé de tous les gouvernements au pays.
- Un plaidoyer auprès du ou de la ministre dans votre province ou territoire peut influencer des discussions.

## Financement fédéral et réunions de comités

- Dans une assemblée législative provinciale ou territoriale, des comités se réunissent pour examiner des questions plus en profondeur que ne le permettent les débats à la chambre législative en raison de contraintes de temps et d'autres restrictions. Parfois, les comités invitent des citoyen·ne·s ou des expert·e·s à participer au processus législatif en témoignant devant le comité.
- Vous pouvez vous renseigner sur les comités de votre province ou territoire sur le site Web officiel de son gouvernement. Vous y trouverez des informations détaillées telles que la liste des comités existants, leurs dates de réunion et des mises à jour générales sur les sujets dont ils discutent.
- Vous pouvez suivre les projets de loi pertinents qui sont examinés lors des réunions des comités.
- Afin d'augmenter vos chances d'être invité·e à témoigner lors de réunions d'un comité, vous pouvez établir des relations avec ses membres, c'est-à-dire des élu·e·s provinciaux.
- Dans certaines provinces et certains territoires, le comité des finances est chargé de mener des consultations préalables à l'élaboration des budgets.

# Comment obtenir une rencontre avec un·e élu·e ou un·e décideur·euse politique

## Trouver les coordonnées

- Les coordonnées des député·e·s, membres de l'assemblée et ministres sont généralement accessibles sur les sites Web du gouvernement.
- Les sites Web des partis politiques indiquent également les coordonnées pour communiquer avec ceux-ci.
- Les coordonnées des décideur·euse·s politiques peuvent parfois être plus difficiles à trouver. Il peut être nécessaire d'écrire à une adresse électronique plus générale d'un

ministère en espérant qu'on vous mette en relation avec le service plus précis. Vous pouvez également demander à vos collègues d'autres organismes s'ils/elles disposent d'une adresse électronique directe d'un·e décideur·euse politique d'un service gouvernemental donné. Lorsque vous trouvez les adresses électroniques des décideur·euses politiques, votre organisme devrait les enregistrer afin de les conserver dans la mémoire institutionnelle, en cas de changement au sein de votre personnel.

## Exemple de courriel de demande de rencontre

**Objet :** Demande de rencontre – [nom de votre organisme] concernant [indiquez le sujet]

Bonjour [nom de l'élu·e],

Je suis [votre nom], [votre titre] chez [nom de votre organisme]. Nous travaillons et intervenons pour la santé et les droits sexuels et génésiques en/au [votre province ou territoire]. Nous apprécierions vous rencontrer pour discuter de [l'enjeu politique spécifique].

Des moments qui nous conviendraient sont [énumérez des dates et heures] et nous pouvons nous ajuster selon votre disponibilité. J'apprécierais que vous nous indiquiez si nous pouvons compter sur vous pour une telle discussion.

[Ajoutez deux phrases expliquant pourquoi ceci est particulièrement important en ce moment.]

Recevez mes salutations distinguées,

[votre nom]

[votre organisme]

# Comment vous préparer à une rencontre

Pour que vos efforts aboutissent au meilleur résultat possible, il est essentiel de bien vous préparer, ainsi que votre équipe.

## Développer un document de plaidoyer

Un document de plaidoyer sert à résumer la problématique en cause et la/les demande(s) que vous présenterez dans cette réunion. Il vous aidera à adopter une approche stratégique et pourra également être remis à votre interlocuteur·trice pendant ou après votre réunion. Un document de plaidoyer devrait inclure :

- Un résumé d'une page de l'enjeu
- Des données et témoignages à l'appui de votre demande
- Une description de la motivation, de la pertinence par rapport aux intérêts du gouvernement (ou du parti de l'opposition, selon le cas)
- Un appel à l'action et une demande spécifique clairement exprimés

Action Canada offre un modèle de document de plaidoyer, que vous trouverez [ici](#) (en anglais seulement).

## Devancer les questions et les contre-arguments

Il est souhaitable d'être aussi bien préparé·e que possible pour répondre aux questions, pour réfuter avec tact les contre-arguments et pour ramener le sujet de la réunion à votre message principal.

- Établissez l'objectif de plaidoyer et préparez vos messages clés et votre document de plaidoyer. Ensuite, prévoyez du temps pour un « jeu de rôle » avec un·e collègue afin d'explorer les contre-arguments qui pourraient vous être présentés, pour préparer des réponses qui renforceront votre propre discours et vos messages clés.
- Soyez prêt·e à répondre aux préoccupations financières et à parler de la faisabilité et des points de vue opposés.

## Préparer votre présentation-éclair

Les réunions avec des élu·e·s peuvent être courtes et avoir un rythme rapide. Préparez un argumentaire-éclair (un « discours d'ascenseur »). Cela vous aidera à faire passer votre message en un minimum de mots.

- Commencez par le lien émotionnel (p. ex. chaque personne mérite de pouvoir décider si elle souhaite avoir des enfants et à quel moment – c'est pourquoi l'accès à la contraception doit être universel et abordable).
- Définissez le problème (p. ex. le manque d'accès abordable aux moyens de contraception est un grand problème dans notre province).
- Indiquez la solution et la vision que vous préconisez (p. ex. que le gouvernement finance la contraception universelle).
- Formulez votre demande (p. ex. accepteriez-vous de soutenir cette initiative spécifique et de demander que des fonds y soient alloués dans le prochain budget?).

## Faire participer des électeur·trice·s à des rencontres

Les élu·e·s sont plus réceptif·ve·s aux préoccupations de leurs électeur·trice·s, alors invitez si possible des gens de votre région qui appuient vos positions.

# Comment effectuer une surveillance des gouvernements provinciaux et de la législation

## Effectuer le suivi des changements aux politiques

Plusieurs moyens s'offrent à vous pour vous informer des changements de politiques, notamment :

- en vous abonnant aux bulletins d'information du gouvernement et aux communiqués de presse des partis politiques;
- en établissant des alertes Google pour vos principaux thèmes et décideur·euse·s politiques; et
- en utilisant des outils de surveillance médiatique comme Meltwater pour être avisé·e de nouvelles et de mises à jour législatives.

## Quand combiner les relations gouvernementales d'arrière-scène et le plaidoyer public

### Relations d'arrière-scène :

Rencontres en privé, recommandations de politiques et travail consultatif.

### Campagnes publiques :

Plaidoyer dans les médias, pétitions, activité dans les médias sociaux, manifestations.

### Quand combiner les relations gouvernementales d'arrière-scène et le plaidoyer public :

Si un blocage se produit dans les réunions en privé, la pression publique peut augmenter le sentiment d'urgence.

# Obligations d'enregistrement et conformité

À tous les échelons de gouvernement, il est souhaitable que les militant·e·s ou défenseur·euse·s d'intérêts comprennent bien les obligations juridiques liées au lobbying. Les exigences en la matière varient d'un gouvernement à l'autre. Au palier fédéral, la Loi sur le lobbying et les règlements qui l'accompagnent définissent les modalités de divulgation liées au lobbying. Chaque province et territoire a ses propres directives concernant le lobbying.

## Plaidoyer vs lobbying

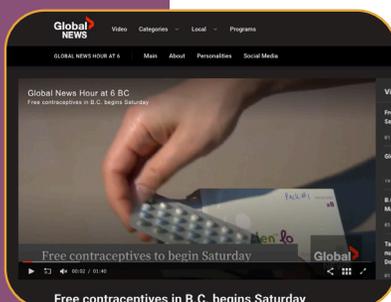
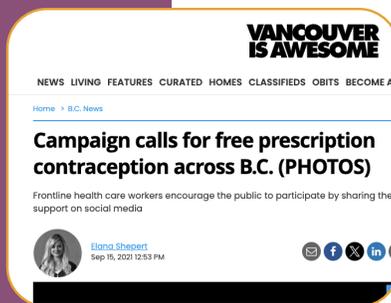
- On appelle plaidoyer les efforts de sensibilisation et d'éducation générale du public, tels que la réalisation d'une campagne de plaidoyer s'adressant au grand public.
- On appelle lobbying le fait d'intervenir directement auprès de décideur·euse·s politiques afin d'influencer la législation ou des décisions politiques. Le lobbying est l'acte de communiquer sur rémunération avec des titulaires de fonctions publiques en lien avec : la préparation, le développement ou la modification de propositions législatives, de projets de loi, de résolutions, de règlements, de politiques ou de programmes fédéraux; l'octroi de subventions, de contributions ou d'autres avantages financiers fédéraux; ou l'attribution d'un contrat du gouvernement fédéral (pour les lobbyistes-conseils uniquement). En ce qui concerne les lobbyistes-conseils, la loi fédérale sur le lobbying définit également le lobbying comme incluant l'organisation d'une réunion avec un·e titulaire d'une charge publique.<sup>3</sup>

## L'enregistrement comme lobbyiste et restrictions en période électorale

- Certains gouvernements exigent que les organismes s'enregistrent en tant que lobbyistes s'ils exercent fréquemment des activités de lobbying gouvernemental.
- Pendant les périodes électorales, vous devez vous assurer de respecter les règlements relatifs aux activités politiques et à la publicité de tiers (p. ex. la diffusion d'annonces numériques) dans votre région.

<sup>3</sup> <https://lobbycanada.gc.ca/fr/enregistrement-et-conformite/foire-aux-questions/>





## ÉTUDE DE CAS :

# AccessBC

AccessBC a eu gain de cause dans son plaidoyer pour la gratuité des contraceptifs sur ordonnance en Colombie-Britannique, par les actions suivantes :

- Rédaction d'un document de politiques clair et efficace.
- Organisation de campagnes de lettres, par vagues, destinées aux politicien-ne-s et fonctionnaires clés.
- Obtention de réunions ciblées avec des responsables du gouvernement.
- Plaidoyer dans les médias afin d'accroître la sensibilisation du public grâce à des centaines d'articles/reportages dans les médias.
- Solide campagne pour mobiliser des appuis municipaux.
- Participation aux consultations budgétaires municipales et provinciales.
- Présence à des kiosques lors d'événements.
- Panneaux d'affichage pour sensibiliser le public.

La campagne menée par AccessBC démontre comment la mobilisation citoyenne, la communication stratégique et l'engagement politique peuvent mener à des victoires politiques qui ont un impact considérable sur la vie et le bien-être des personnes.

La campagne a adopté une approche unique de plaidoyer à l'échelon municipal, portée par des bénévoles et des sympathisant-e-s de toute la province. Elle a débuté lorsque des bénévoles ont demandé à leurs municipalités, lors de réunions du conseil municipal, d'appuyer la campagne. L'initiative a abouti à l'adoption de résolutions en faveur de notre campagne par l'Union des municipalités de la Colombie-Britannique, en 2020. Trente-cinq municipalités ont donné leur appui à la campagne.

# Comment établir un partenariat avec Action Canada

Action Canada offre un soutien aux militant·e·s locaux·ales pour la santé sexuelle et génésique, de plusieurs façons :

**EXPERTISE RELATIVEMENT  
AUX POLITIQUES**

**FORMATION**

**RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ**

**LIENS AVEC DES RÉSEAUX  
NATIONAUX EN SDG ET AVEC  
DES RÉSEAUX CONNEXES**

Pour convenir d'un partenariat avec Action Canada au sujet d'un enjeu de politiques dans une province ou un territoire, veuillez nous écrire à [info@actioncanadashr.org](mailto:info@actioncanadashr.org)

## Conclusion

Le plaidoyer à l'échelon provincial/territorial pour la santé et les droits sexuels et génésiques nécessite un engagement stratégique, des messages clairs et une attitude de persévérance. En utilisant les stratégies et outils présentés dans cette trousse, les organismes locaux peuvent influencer les politiques et susciter des changements significatifs.

Pour plus d'informations, communiquez avec Action Canada pour la santé et les droits sexuels et joignez-vous au mouvement national pour la santé et les droits sexuels et génésiques au Canada. Il suffit d'écrire à [info@actioncanadashr.org](mailto:info@actioncanadashr.org) pour entrer en contact avec l'équipe.